



Prévention Inondation



> Risque Inondation

Le risque Inondation

pour votre entreprise

Plusieurs risques climatiques peuvent possiblement toucher votre entreprise.
Le risque Inondation est l'un d'eux.

92 milliards d'euros

**Coût potentiel des catastrophes naturelles
en France métropolitaine à horizon 2040,
soit un doublement par rapport aux 25 dernières années**

(source FFA - Etude réalisée en 2015 sur l'impact du changement climatique
sur l'assurance à l'horizon 2040)



Le risque Inondation pour votre entreprise

Les inondations représentent le premier risque naturel en France : elles menacent des vies, des habitations, des emplois, et tous les territoires sont concernés.
17 millions d'habitants sont exposés au risque d'inondation par débordement de cours d'eau et 1,4 millions sont exposés au risque de submersion marine.

(Source : Ministère de la Transition Ecologique – 30 Avril 2020)

Quelles conséquences pour votre entreprise ?

Des conséquences directes

- Perte de biens ou documents de valeur
- Dommages sur vos locaux
- Dommages sur vos biens (matériels, stocks ...)
- Arrêt de l'activité
- Rupture d'approvisionnement
- Mise hors d'état des utilités (électricité, eau, chauffage)

Des conséquences indirectes

- Perte de chiffre d'affaires suite à l'arrêt d'activité
- Perte de clientèle et/ou de marché
- Mise en cause de votre responsabilité en cas de dommages corporels et conséquences psychologiques
- Impact sur votre image

Le saviez-vous ?

**9 millions
d'emplois sont exposés
aux inondations par crue**

(Source : Ministère de la Transition Ecologique-30 Avril 2020)



Quelques questions à vous poser...

- Avez-vous des biens de valeur ou irremplaçables ?
- Savez-vous si vous êtes en zone inondable ?
- Si oui, avez-vous déjà subi une inondation ?
- Avez-vous mis en place des mesures de prévention ?
- Avez-vous mis en place des systèmes de protection ?
- Si dans un futur proche vous étiez inondés, sauriez-vous réagir ?
- Êtes-vous bien préparés ?

L'aléa inondation n'est pas une fatalité. Si on ne peut pas éviter la réalisation de cet aléa, il est possible en revanche de réduire en grande partie les pertes qui en résultent.

Découvrez **les conseils et les documents pratiques pour communiquer à travers la démarche IPA**

> Vous informer et vous alerter

S'informer

Connaître sa situation face au risque inondation permet de se préparer

Un travail de qualité réalisé sur un support défectueux ou inadapté, impliquera votre responsabilité en cas de désordre.

Nos recommandations

Évaluer l'exposition de votre entreprise au risque inondation

Évaluer si son entreprise est localisée dans une zone à risque actuellement ou dans une zone à risque émergent dans les années à venir.

Étudier la vulnérabilité de votre entreprise

Quelles sont les activités et les ressources critiques à protéger ?

Sensibiliser et mobiliser vos collaborateurs

Des différentes fonctions de l'entreprise pour identifier les points de vulnérabilité de votre entreprise et préparer un plan d'actions en cas de survenue d'incidents.

Des acteurs publics (EPTB, syndicat mixte, DDTM, collectivités territoriales...) peuvent être contactés pour évaluer l'exposition d'un site au risque d'inondation et identifier les éventuels ouvrages de protection présents.

Le saviez-vous?

554 millions d'€ par an
C'est le coût moyen annuel en France de la sinistralité due aux inondations entre 1982 et 2020.

(source : Rapport Scientifique CCR 2021)



Il existe différents outils d'information préventive

• Au niveau national

Les sites georisques.gouv.fr, bdhi.fr ou reperesdecruces.developpement-durable.gouv.fr permettent d'accéder aux informations cartographiques et historiques relatives aux inondations ;

• Au niveau départemental

Les préfets élaborent et diffusent les dossiers départementaux des risques majeurs (DDRM) qui listent l'ensemble des risques du département et des communes concernées ;

• Au niveau communal :

Le maire est responsable de son document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim), des consignes de sécurité ainsi que pour les communes couvertes par un PPR de réunion d'information tous les 6 ans.

Boîte à outils

 [Se former avec la CLIMATE SCHOOL sur le réchauffement climatique](#)

 [S'informer sur le risque inondation sur le site GEORISQUES.GOUV.FR](#)

 [Fiche Technique : Comprendre le risque inondation](#)



> Vous informer et vous alerter

Protéger

Réduire la vulnérabilité de mon entreprise en protégeant les installations et les biens

La mise en place des principales mesures de prévention et de protection dans vos locaux permet d'augmenter la sécurité des personnes, stabiliser et réduire à moyen terme le coût des dommages liés aux inondations et raccourcir le délai de retour à la normale.

Nos recommandations

Rendre mon entreprise étanche

Protéger les huisseries, les aérations, les ouvertures et le réseau d'assainissement.

Sécuriser l'environnement extérieur de l'entreprise

Réaliser un endiguement autour du site, empêcher le refoulement des eaux par les bouches d'évacuation.

Adapter les différents niveaux de l'entreprise

Concevoir une zone de repli, réhausser les réseaux électriques, adapter le rez-de-chaussée, adapter les réseaux techniques, adapter le sous-sol, consolider la structure du bâti.

Mettre les produits sensibles à l'abri

Il s'agit des produits chimiques, produits dangereux et/ou inflammables, d'entretien (...) cela afin d'éviter toute contamination ou pollution. Placer toutes les substances dangereuses dans une zone ou une armoire étanche.

S'équiper de matériel

Pour protéger ses locaux (batardeaux, sacs de sable...) et faciliter la reprise d'activité (pompes, groupe électrogène...)

Le saviez-vous ?

Audit Diagnostic de vulnérabilité

- **Vous pouvez faire réaliser un audit diagnostic de vulnérabilité de votre entreprise au risque inondation par un bureau d'études spécialisé partenaire.**
- **Des aides financières de l'état permettent sous condition de financer tout ou partie du diagnostic de vulnérabilité.**

C'est arrivé

Les faits:

L'inondation d'un centre commercial en Bretagne situé proche d'une zone d'expansion de crue.

Les conséquences:

1,5 M€ de dommages matériels et pertes d'exploitation cumulés.

Cela aurait pu être évité:

En installant des barrières étanches autour du site, en créant des bassins de rétention naturels et en réhaussant toutes les marchandises dans la réserve du magasin, les dommages auraient été considérablement limités voire évités.

Ces mesures ont d'ailleurs été mises en place post-sinistre, avec le soutien financier de la commune.

Boîte à outils



 [Tableau synthétique des mesures de prévention et protection contre les inondations](#)

 [Fiches techniques](#)
[Mise en sécurité des bâtiments](#)
[Dispositifs temporaires de protection](#)
[Dispositifs semi-permanents et permanents de protection](#)
[Adaptation de l'aménagement du bâtiment](#)
[Adaptation des matériaux et techniques constructives](#)

SCHÉMA RÉCAPITULATIF DES MESURES DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DE L'ENTREPRISE AU RISQUE INONDATION

1 Créer une zone refuge

Une inondation à cinétique rapide peut piéger le personnel sur site.

Une zone refuge hors d'eau disposant de matériels de survie, de moyens de communication et d'un accès extérieur est essentielle dans ce cas.

2 Matérialiser la localisation des bassins et dépressions au sol

En cas d'inondation, la turbidité de l'eau empêche de visualiser les profondeurs d'eau. Les bassins non balisés sont une des principales causes de noyade pour les sauveteurs.

3 Faciliter l'accès des secours

Des crochets d'arrimage pour une embarcation et un accès matérialisé à la zone refuge peuvent sauver des vies.

4 Effacer les seuils de porte

Un seuil de porte peut rendre le nettoyage d'un local très pénible. Effacer les seuils permet d'évacuer boues et débris aisément.

5 Installer des cloisons en matériaux hydrofuges

Les cloisons en plaques de plâtre et les isolants en laine minérale seront irréversiblement détruits par une immersion même brève.

6 Éviter les planchers bois

7 Traiter les cages d'ascenseur

Les ascenseurs peuvent devenir des pièges mortels en cas d'inondation.

Le déplacement des machineries en haut de cuve ou de cabine permet de préserver le matériel, tandis qu'un simple capteur de hauteur d'eau en fond de cuve permet le blocage du système et la mise en sécurité des personnes.

8 Installer des clapets anti-retour

Des dégâts peuvent être causés lors d'une inondation par le refoulement de eaux usées dans les locaux. Des clapets anti-retour, régulièrement entretenus, peuvent y remédier.

9 Installer les réseaux hors d'eau

Les réseaux et équipements de traitements d'air (ventilation, chauffage, climatisation), d'eau ou de communications peuvent être détruits lors d'une inondation. On peut les protéger en les installant en toiture, ou bien en les surélevant et en les protégeant des débris flottant par des grilles.

10 Mettre les stocks hors d'eau

La destruction des stocks et les éventuelles pollutions qui en résulteraient peuvent impacter la santé économique de l'entreprise, ainsi que la santé des citoyens et de l'environnement. Il est recommandé de placer les zones de stockage au dessus des PHEC.

11 Grilles des portes

Elles permettent de laisser l'eau pénétrer le bâtiment en évitant l'entrée des débris qui peuvent causer des dégâts. Elles permettent aussi de ventiler le bâtiment en toute sécurité lors du séchage.

18 Arrimer les cuves et autres éléments extérieurs

Les éléments extérieurs (cuves de fioul, de produits chimiques, etc.) doivent être solidement arrimés afin de résister à l'importante pression des flots. Une cuve éventrée peut générer une pollution de l'environnement.

17 Renforcer la structure des silos, cuves, etc.

La puissance des flots et la force d'impact des débris transportés peuvent endommager ces structures.

16 Mettre hors d'eau les systèmes de production

Surélévations ou murettes étanches peuvent être installées pour les principaux outils de production.

15 Créer un vide sanitaire avec un système de pompage

Facilite le drainage et accélère la reprise de l'activité.

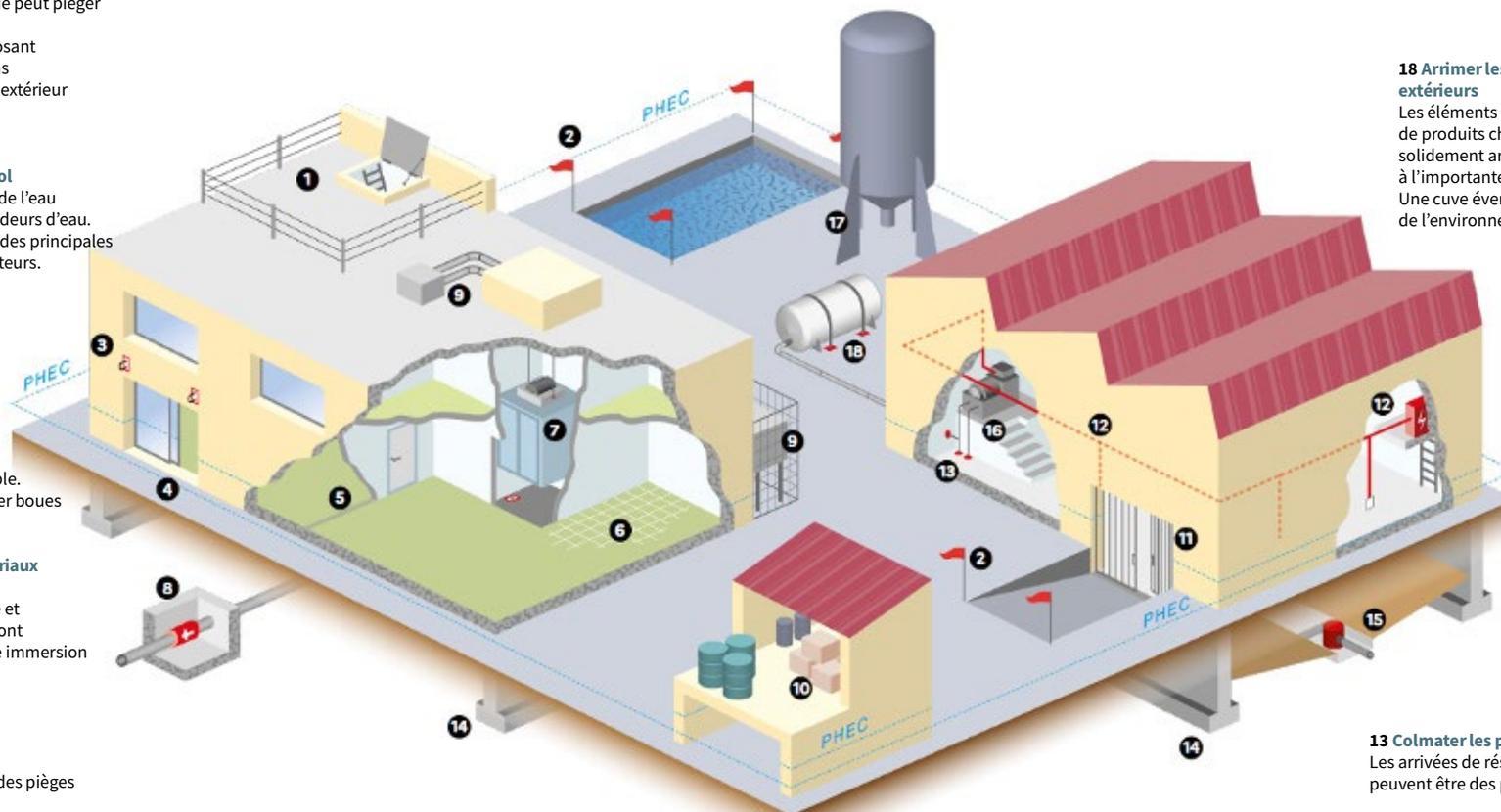
14 Adapter les fondations en fonction de l'aléa

13 Colmater les passages de réseau

Les arrivées de réseaux par le sol ou les murs peuvent être des points d'entrée pour l'eau.

12 Mettre en sécurité le réseau électrique

Surélévation du tableau électrique, réseau de distribution descendant et réseau indépendant pour les étages bas sont les solutions les plus courantes.



Source : Mon entreprise face aux inondations » DREAL Normandie.

> Vous informer et vous alerter

Anticiper

Se préparer à gérer la crise lorsque l'événement redouté surviendra

Nos recommandations

S'abonner à un dispositif de veille et d'alerte concernant les événements météorologiques en cas de vulnérabilité : bulletins météo, alertes de médias fiables...

Rédiger les procédures d'urgence

Elaborer un plan de continuité d'activité (PCA) qui vous permettra de maintenir l'activité de votre entreprise en «mode dégradé» et revenir à la normale le plus rapidement possible.

Organiser périodiquement un exercice de simulation de crise



Le saviez-vous ?

Accompagnement PCA

Afin de favoriser une reprise la plus rapide possible de votre activité, vous pouvez construire votre dispositif de continuité d'activité en amont de la survenue du sinistre avec l'aide de nos experts.

Le mot clé est l'anticipation.

C'est arrivé

Les faits:

Fortes eaux de ruissellement et engorgement des réseaux d'évacuation dans la région nantaise suite à une tempête. Cela a eu pour effet d'inonder de nombreux locaux professionnels et habitations (1 m d'eau) et d'exploser les ouvertures suite au passage violent et rapide des eaux.

Les conséquences:

Nombreux dommages matériels (fenêtres, portes explosées, machines endommagées, marchandises contaminées) et arrêts d'activité pour certains commerces.

Cela aurait pu être évité:

Au moment de l'alerte*, des mesures de protection des ouvertures et le rehaussement des équipements / marchandises auraient permis d'anticiper l'arrivée violente des eaux dans les locaux.

** Alerte Météo par AXA dans vos services.*

Boîte à outils



[VigieCrues](#)



[Flyer Plan de continuité d'activité \(PCA\)](#)





> Évaluer vos risques et vous accompagner

L'aide de votre interlocuteur AXA

Vous bénéficiez de démarches de prévention adaptées à vos besoins et bénéficiez de l'accompagnement d'experts AXA pour vous aider à réduire le risque construction !

Pack de base

Inclus dans votre contrat d'assurance AXA.

Faites un point sur la sinistralité «inondation» avec votre interlocuteur.

Identifiez les premiers axes de progrès.

LA CHARTE PRÉVENTION

Disponible sur demande à votre interlocuteur AXA, vous bénéficiez de :

- Conseil et outils (affiches, documents types et vidéos)
- Bonnes pratiques et méthodes de travail
- Notre base documentaire et kit de communication

Pack Accompagnement Prévention

NOS EXPERTS PRÉVENTION AXA À VOS CÔTÉS

Une analyse personnalisée de votre activité et de votre sinistralité.

À l'aide d'un expert, vous établissez et mettez en œuvre, à votre rythme, un plan d'actions.

Pour protéger les biens de votre entreprise et votre activité.

Option Expert Prévention

COMPLÉTEZ LE PACK ACCOMPAGNEMENT AVEC L'OPTION EXPERT PRÉVENTION

Pour améliorer encore l'impact de la prévention sur votre sinistralité et la maîtrise de vos risques.

Effectuez un audit de vulnérabilité au risque inondation par un bureau d'études spécialisé partenaire.

Le diagnostic de vulnérabilité aux inondations d'un site est un moyen efficace d'amélioration de la résilience au risque inondation.

Cette prestation a pour objectif de diagnostiquer de façon très pointue la vulnérabilité des bâtiments et proposer des adaptations concrètes destinées à les rendre plus sûrs et plus rapidement réutilisables.

Les AXA

Crise majeure

Une équipe de spécialistes, présente aux côtés de vos clients dans un moment crucial pour un service adapté et disponible 24h/24, 7j/7.

En savoir +

PCA

Afin de favoriser la reprise rapide de l'activité de l'entreprise en cas de sinistre, votre client peut préparer en amont son dispositif de Continuité d'Activité personnalisé avec nos experts.

AXA vous répond sur:



CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ:
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres
citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de
chacun. Toutes nos actions concrètes sont à découvrir sur [axa.fr](https://www.axa.fr)

